Compte rendu de la
33ème Assemblée générale de l'association « Les Hussards de Lauzun »
Chemin des Dames et sa région
18, 19 & 20 mai 2017

Troisième année de notre démarche mémorielle, après la Champagne en 2015, la Somme en 2016, le Chemin des Dames était l'étape obligatoire de notre parcours cette Assemblée générale 2017 qui s'est déroulée du jeudi 18 mai au dimanche 21, avec, comme temps forts le vendredi 19 mai la visite des ruines de l'abbaye de Vauclair, de la caverne du Dragons et du site du Chemin des Dames et l'assemble générale statutaire.

Le samedi 20 mai, comme à chacun de nos déplacements mémoriels, un passage par les nécropoles militaires de Soupir n° 1 et de Soupir n° 2, de part et d'autre de la D 925 à l'entrée du village, pour honorer les cavaliers du 5e Hussards morts pour la France. Cette cérémonie, dépôt de gerbe, rappel historique avec la présence de nos fanions d'escadrons[1], se déroula en présence des autorités municipales.

[1] Une nouvelle fois, il faut remercier notre camarade Fauquette pour ses démarches auprès du général commandant l'Ecole de Cavalerie et du Musée de la Cavalerie.

Il était temps de se déplacer au Moulin de Laffaux pour participer à la cérémonie organisée par l'UNABCC à l'occasion du centième anniversaire de l'assaut du plateau de Laffaux le 5 mai 1917 par les marsouins de la 3e DI, les cavaliers à pied du 4e, 9e et 11e cuirassiers (division BRECARD), les fantassins du 228e et 329e RI (158e DI), appuyés par les chars du groupement III aux ordres du capitaine LEFEBVRE (AS1 et AS10, sur chars Schneider et AS31-32 sur chars Saint Chamond)

La cérémonie était présidée par le général Alexandre D'ANDOQUE DE SERIEGE, commandant l'Ecole de Cavalerie[2] en présence du général (2S) D'ANSELME, président de l'UNABCC et de la Fédération des Cuirassiers de France, du général (2S) Armel LE PORT, président de la FNAOM-TDM, du sous-préfet de l'Aisne, M. FREMONT et du maire de Laffaux M. Jean-Pierre LEGUIEL. Cette manifestation bénéficiait de la participation de la musique des troupes de marine et de la présence des étendards des 4e, 11e et 12e régiments de Cuirassiers et des drapeaux du RICM et du 1er RIMa et leurs gardes.

A l'issue de la prise d'arme, un vin d'honneur fut servi à la mairie de Laffaux, en présence des autorités et de M. RAMPELBERG, vice-président du conseil départemental de l'Aisne et du colonel BOUJU, DMD de l'Aisne, où une médaille d'honneur de l'UNABCC frappée pour cette occasion, fut remise par le général D'ANSELME à notre président pour son engagement et la présence de notre association à cette manifestation.

Gérard-A. MASSONI
« Les Hussards de Lauzun »

[2] Aujourd'hui directeur du musée de l'armée

34ème Assemblée générale de l'association « Les Hussards de Lauzun »
à LAUZUN (Lot & Garonne)
12 mai 2018

L'Assemblée générale 2018 de l'association « Les Hussards de Lauzun » se tiendra à Lauzun (Lot & Garonne) qui nous accueille pour la 3e fois. Il s'agit de commémorer **le centenaire de l'année 1918** et de la participation du 5e Hussards aux opérations militaires de l'année 1918, mais aussi le **240e anniversaire de la création du Corps des Volontaires Etrangers de la Marine (1778)** et du **235e anniversaire de la création du régiment de Lauzun hussards (1783)**, les ancêtres du 5e Hussards, unités qui furent commandé par le duc de Lauzun.

La commune de Lauzun profitant de notre Assemblée générale et de rénovation complète du centre ville, la matinée du 12 mai sera consacrée en présence des autorités départementales et locales au dévoilement d'une plaque à la mémoire *d'**André LHOSTE***, Lauzunais d'adoption, ancien de l'Ecole Militaire de Cherchell (déc. 42-avril 43), sous-lieutenant commandant le 3e peloton du 1e escadron du 6e RCA, mort pour la France dans les combats de libération de Lauterbourg, le 18 mars 1945 (légion d'honneur, 3 citations).

Cette double manifestation marque aussi la volonté du conseil municipal de s'inscrire certes dans la perspective des échanges passés, mais surtout d'un futur lieu de mémoire dédié à l'histoire du Régiment et au lien avec l'Indépendance américaine. Aussi, pour donner un relief plus particulier à cette journée, l'après-midi sera

consacrée à la dimension historique avec deux conférences où le public le plus large est invité.

A partir de 14 h 30, Professeur émérite des universités, **M. Edgard WEBER**, interviendra sur les premiers Hussards de Lauzun, à travers la vie de son ancêtre, Valentin WEBER, engagé au régiment en 1783, dont il a publié les aventures dans son ouvrage « *Valentin, le Houzard du Roi* » La Valette Editeur

La conférence suite à partir de 16 h, de Madame **Benedetta CRAVERI,** professeur à l'université Sœur-Ursule-Benincasa de Naples**,** portera principalement sur Armand-Louis DE GONTAUT-BIRON, Duc de Lauzun, qui est l'objet d'un chapitre de son dernier ouvrage « *Les derniers libertins* » aux Editions Flammarion.

Enfin, ces nouvelles rencontres entre l'association et la commune seront l'occasion de formaliser l'accueil des collections laissées en dépôt par les Hussards. Un projet accompagné par le Département du Lot et Garonne qui vient de s'engager aux côtés de la commune : ce partenariat doit permettre en 2018-19 de faire rayonner l'histoire des Hussards de Lauzun au travers d'expositions à vocation pédagogique et touristique.
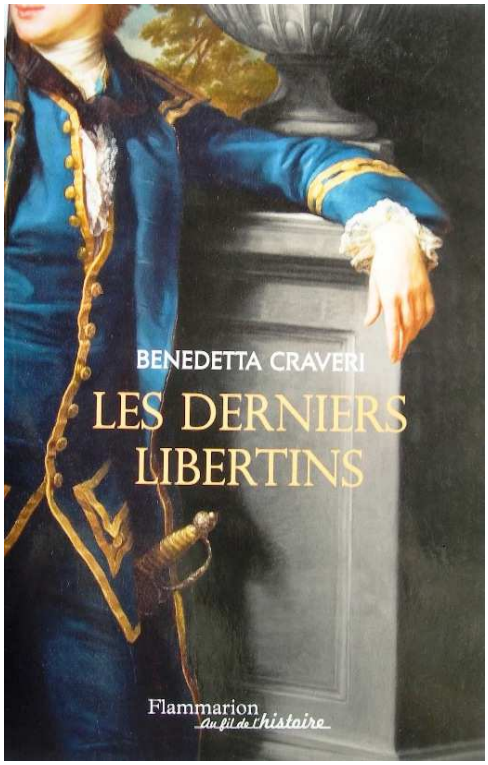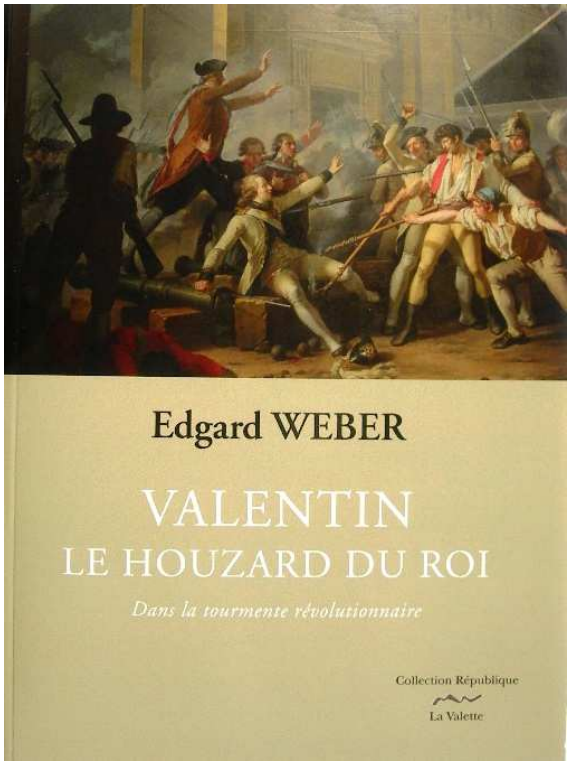
Gérard-A. MASSONI
« Les Hussards de Lauzun »